

Décembre 2020

ANALYSE 2020 - Sous-valorisation, salaire d’appoint, ombre de la maternité : 3 éléments que révèle l’écart salarial

Par Soizic Dubot, coordinatrice nationale « socioéconomique »

Chaque année, les rapports de l’Institut pour l’Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH) sont effarants et soulignent la trop lente érosion de l’écart salarial hommes-femmes, ce « quart en moins » pour reprendre le titre d’un ouvrage que l’économiste Rachel Silvera a consacré à ce sujet et qui a alimenté nos réflexions.

Le dernier rapport à ce jour mentionne les chiffres de 23,7% sur base des salaires annuels bruts, tous secteurs et statuts confondus, et 9,6% après correction au niveau de la durée de travail (soit sur une base horaire).
Cette différence s’ancre dans une vision archaïque d’un travail salarié des femmes accessoire, contrairement à un travail salarié des hommes nécessaire, autant qu’elle continue de la construire.

Cette analyse ne vise pas à faire le tour de la question mais souhaite insister sur trois aspects que met en lumière ce quart en moins : sous-valorisation des emplois à prédominance féminine, persistance du salaire d’appoint et ombre planante de la maternité.